

Bulletin officiel de Pôle emploi

Sommaire

Décision HdF n° 2021-13 DS DT du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des directions territoriales 2

Décision HdF n° 2021-14 DS DR du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale 5

Décision HdF n° 2021-15 DS Agences du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des agences 15

Décision HdF n° 2021-16 DS PTF du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des plateformes régionales de services et des activités centralisées 33

Décision PES n° 2021-04 DS DR du 15 mars 2021

Délégation de signature de la directrice de Pôle emploi services au sein de l'établissement 40

Décision PES n° 2021-05 DS Dépense du 15 mars 2021

Délégation de signature de la directrice de Pôle emploi services au sein de l'établissement en matière d'opérations de dépense et de recette 112

Décision PES n° 2021-06 DS IPR du 15 mars 2021

Délégation de signature de la directrice de Pôle emploi services à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par les articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables 114

Décision HdF n° 2021-13 DS DT du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-2, L. 5426-8-1 à -3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-25 et -26, R.5412-8, R.5426-11, R.5426-18 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment ses articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 - Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat et tous actes y afférant, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) initier, négocier et signer les conventions locales, territoriales ou départementales, de subvention portant sur les dispositifs locaux, après obtention du visa de la direction en charge du service partenariat de Pôle emploi Hauts de France
- 3) signer les autres conventions d'initiative territoriale et tous actes y afférant, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,

- 4) signer les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 139 000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées au § 2 de l'article 5.

Article 2 - Prestations en trop versées

§ 1 - Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

§ 2 - Délégation est donnée à l'effet d'accorder des délais de remboursement des prestations en trop versées dans la limite de 48 mois aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5.

§ 3 - Pour les prestations autres que celles versées au titre de l'assurance chômage, délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou d'admettre en non valeur des prestations en trop versées, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 1000 euros.

§ 4 - Pour les allocations et autres prestations versées pour le compte de l'assurance chômage, délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant est inférieur ou égal à 650 euros.

Article 3 - Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement et contre les décisions appliquant la pénalité administrative en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 2 et § 3 de l'article 5.

Article 4 - Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaires au fonctionnement de la direction territoriale ou à l'animation du service public territorial de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les décisions d'attribution de primes et indemnités des personnels placés sous leur autorité, conformément aux instructions édictées par la direction en charge de la gestion RH, ainsi que les approbations hiérarchiques de déplacement, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule pour les déplacements en France métropolitaine et en Belgique,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées au § 3 de l'article 5.

Article 5 - Délégués

§ 1 - directeurs territoriaux

- madame Caroline Riffard, directrice territoriale Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais

- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme
- madame Estelle Charles, directrice territoriale Oise

§ 2 - directeurs territoriaux délégués

- madame Sophie Palisse, directrice territoriale déléguée Flandres
- madame Elsa Miquel, directrice territoriale déléguée Hainaut
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Lille
- madame Murielle Savary, directrice territoriale déléguée Versant Nord-Est
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Aisne
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial délégué Arrageois
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Artois cote d'opale
- monsieur Yann Richet, directeur territorial délégué Oise
- madame Florence So Alves, directrice territoriale déléguée Somme

§ 3 responsables de service

- monsieur Benoît Dablemont, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais
- madame Béatrice Fossier, responsable de service direction territoriale Aisne-Somme

Article 6 - Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France.

Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 7 - Abrogation et publication

La décision HdF n° 2021-09 DS DT du 2 février 2021 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 15 mars 2021.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision HdF n° 2021-14 DS DR du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Hauts de France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, L.5312-9, L.5312-10, L.5312-13, L.5412-2, R.5312-4 à R.5312-6, R.5312-19 et R.5312-23 à R.5312-26, R.5412-1, R.5412-5, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8 à R.5426-11,

Vu le code de la commande publique,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2020-34 du 17 août 2020 actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2021-48 du 29 janvier 2021 portant délégation de pouvoir du directeur général aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 - Fonctionnement général

Article 1 - Correspondances, congés, autorisations d'absence et autorisations permanentes

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les instructions, notes à destination du réseau et actes et correspondances nécessaires aux activités et à la direction.

- 2) les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les décisions d'attribution de primes et indemnités des personnels placés sous leur autorité, conformément aux instructions édictées par la direction en charge de la gestion RH
- 3) les ordres de mission, les autorisations de déplacements, les états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule, des agents placés sous leur autorité se rapportant à des déplacements en France et à l'étranger.

§ 2 - Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 2 et § 3 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les actes et correspondances nécessaires aux activités du service ou de la direction,
- 2) les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement et les décisions d'attribution de primes et indemnités des personnels placés sous leur autorité, conformément aux instructions édictées par la direction en charge de la gestion RH
- 3) en ce qui concerne des déplacements en France métropolitaine et Belgique, les autorisations permanentes, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule.

§ 3 - Délégation est donnée, à l'effet de signer les notes de frais afférent aux déplacements des membres extérieurs à Pôle emploi des instances paritaires régionales et des instances paritaires territoriales à :

- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance au sein de la DDO
- madame Séverine Veret, responsable du service réglementation indemnisation au sein de la DDO
- monsieur Christian Carpentier, chargé de mission contentieux au sein de la DDO
- monsieur Jean-Philippe Bocquet, gestion IPR et interventions au sein de la DSRE
- monsieur Hervé Prin, gestion IPR et interventions au sein de la DSRE

Article 2 - Marchés publics

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 139 000 euros HT,
- 2) les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- 3) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution (y compris la résiliation) de marchés publics, quel que soit leur montant.

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France, le directeur en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques nommément désigné au § 1 de l'article 14 bénéficie à titre temporaire de la délégation de signature pour signer les marchés d'un montant supérieur à 139 000 euros HT.

§ 2 - Délégation est donnée à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 75 000 euros HT.
- 2) les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT, les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris leur résiliation, quel que soit leur montant :
 - o aux personnes désignées aux § 2 de l'article 14,
 - o au responsable de service achats, marchés approvisionnements, nommément désigné au § 3 de l'article 14,
 - o au responsable de service immobilier nommément désigné au § 3 de l'article 14,
 - o au responsable de service pôle environnement de travail nommément désigné au § 3 de l'article 14.

§ 3 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 3 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT,
- 2) Les bons et lettres de commande de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi, les sollicitations, accords sur devis, les bons de commande, et ordres de service émis dans le cadre des marchés de service de formations professionnelles.

§ 4 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 4 de l'article 14 à l'effet de signer les bons de commande d'un montant inférieur à 1 000 euros HT.

Section 2 - Autres contrats

Article 3 - Partenariat et autres contrats

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 14 à l'effet de signer les conventions locales, départementales et régionales de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, ainsi que les actes y afférent, à l'exclusion des conventions de gestion conclues avec des employeurs dans le cadre de l'adhésion au régime d'assurance chômage.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des délégués visés au présent article, délégation temporaire est donnée à l'effet de signer les seules conventions de fourniture de données statistiques à monsieur Samy Garbaa, responsable de service pilotage, performance, études, statistiques et évaluations au sein de la DDO et à madame Corina Paris, responsable d'équipe support études, statistiques et évaluations au sein de la DDO.

Section 3 - Gestion immobilière

Article 4 - Baux, acquisitions, aliénations de biens immobiliers et autorisations d'urbanisme

Délégation est donnée aux directeurs régionaux adjoints ainsi qu'au directeur en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques nommément désignés au § 1 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les baux et les actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, que Pôle emploi ait qualité de preneur ou de bailleur,
- 2) les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers,
- 3) les demandes d'autorisations d'urbanisme,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces délégués, délégation temporaire est donnée à monsieur Paulo Bica, responsable du service immobilier, à l'effet de signer les baux lorsque Pôle emploi a la qualité de preneur.

Section 4 - Ressources humaines

Article 5 - Gestion des ressources humaines

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 5 de l'article 14 à l'exclusion des responsables de service à l'effet de signer, concernant les agents de la direction régionale à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs, les documents et actes nécessaires à la gestion des ressources humaines, y compris le recrutement, la rupture du contrat et les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme.

§ 2 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 5 de l'article 14 à l'effet de signer, au nom du directeur régional :

- les actes de gestion relatifs aux états de présence des agents sous contrats aidés au sein de Pôle emploi Hauts-de-France,
- les notes de frais afférent aux déplacements des élus et membres des instances représentatives du personnel au sein de Pôle emploi Hauts-de-France.

Section 5 - Décisions de sanction et décisions suite à recours

Article 6 - Recours hiérarchiques et recours préalables obligatoires

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 6 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les décisions statuant sur les recours hiérarchiques formés par les usagers et autres tiers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional,
- 2) les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement et contre les décisions appliquant la pénalité administrative en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficient de cette même délégation à titre temporaire les personnes désignées au § 7 de l'article 14.

Article 7 - Décisions de sanction

Délégation est donnée à monsieur Eric Meunier, responsable de service prévention et lutte contre la fraude à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement, ainsi que les décisions appliquant la pénalité administrative.

En cas d'absence ou d'empêchement, monsieur Yannick Szypulinski, adjoint à la direction des opérations en charge de l'offre de service au sein de la DDO et madame Frédérique Arson, chargée de mission prévention et lutte contre la fraude au sein de la DDO bénéficient de cette même délégation à titre temporaire.

Section 6 - Prestations en trop versées

Article 8 - Délais, remise, admission en non-valeur et contrainte,

Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que, pour le § 1, celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

§ 1 - Délégation est donnée à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées :

- sans limite de durée à monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations et madame Gaëtane Bernard, directrice des opérations au sein de la DRAO
- dans la limite de 60 mois aux autres personnes désignées aux § 6 ainsi que celles désignées au § 7 de l'article 14

§ 2 - Délégation est donnée à l'effet d' :

- 1) accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant est :
 - o sans limite de montant aux personnes désignées aux § 6 de l'article 14 pour les prestations non versées au titre de l'assurance chômage
 - o inférieur ou égal à 5000 euros aux personnes désignées au § 7 de l'article 14 pour les prestations non versées au titre de l'assurance chômage
- 2) admettre en non valeur des prestations en trop versées, irrécouvrables ou non recouvrées lorsque leur montant est :
 - o inférieur ou égal à 1 000 euros pour les allocations, autres prestations et sommes versées pour le compte de l'assurance chômage aux personnes désignées au § 7 de l'article 14
 - o sans limite de montant aux personnes désignées au § 6 de l'article 14 pour les prestations non versées au titre de l'assurance chômage
 - o inférieur ou égal à 5 000 euros aux personnes désignées au § 7 de l'article 14 pour les prestations non versées au titre de l'assurance chômage.

§ 3 - Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 6 et 7 de l'article 14 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte :

- en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou pour le compte d'un tiers et faire procéder à son exécution.
- en vue de recouvrer la pénalité administrative.

Section 7 - Plaintes, contentieux, transactions et production au passif

Article 9 - Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation est donnée à :

- monsieur Paulo Bica, responsable du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargé de mission sécurité
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux
- monsieur Thierry Hulloux, responsable de service gouvernance et appui juridique au sein de la DRAPS

à l'effet de porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente.

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficiaire de la même délégation à titre temporaire :

- monsieur David Gambier, chargé de sécurité
- monsieur Frédéric Martin, chargé de sécurité
- monsieur Sebastien Bartoli, chargé de sécurité
- monsieur Bertrand Sellier, gestionnaire de sécurité

Article 10 - Contentieux

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 8 de l'article 14 dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer les actes nécessaires pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente dans tout litige, devant toute juridiction en demande et en défense, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts-de-France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale :

- en matière de placement et gestion des droits des demandeurs d'emploi,
- en matière de fraudes, à l'exception des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi,
- en matière de gestion des ressources humaines, à l'exception :
 - o des litiges relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et accords collectifs nationaux de travail et à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale,
 - o des litiges relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale concernant la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public,
 - o d'un litige entre Pôle emploi et un agent porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou cadre supérieur,
- en toute autre matière, à l'exception des litiges :
 - o entre Pôle emploi et un partenaire institutionnel,
 - o relatifs à l'exécution d'une convention sur laquelle ou d'un marché public sur lequel le conseil d'administration a délibéré,

- se rapportant à une prise de participation financière ou la participation à des groupements d'intérêt économique, groupements d'intérêt public ou groupements européens de coopération territoriale,
- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces délégués, bénéficient de cette même délégation à titre temporaire les personnes désignées au § 9 de l'article 14.

Article 11 - Transactions

Délégation est donnée à monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations à l'effet de signer les transactions prévoyant le versement d'une somme d'un montant total inférieur à 50 000 euros.

Délégation est donnée aux délégués désignés au § 8 de l'article 14 à l'effet de signer les transactions prévoyant le versement d'une somme d'un montant total inférieur à 10 000 euros.

Article 12 - Production au passif des entreprises en procédure collective et autres actes de recouvrement

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 8 de l'article 14, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective
- l'ensemble des décisions relatives au recouvrement de créances autres que les allocations et autres prestations versées par Pôle emploi, engager et conduire les voies d'exécution.

Section 8 - Prévention et sécurité

Article 13 - Hygiène, santé et sécurité au travail

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 14 à l'effet, au nom du directeur régional de Pôle emploi Hauts de France en matière d'hygiène, de santé, de sécurité au travail, de :

- signer les décisions et actes nécessaires pour assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, usagers et tiers, ainsi qu'en matière de sécurité des biens de Pôle emploi dans l'ensemble des sites dans le ressort territorial de la direction régionale, y compris celui du campus et au cours des déplacements de l'ensemble des personnels de Pôle emploi Hauts de France
- signer les actes et décisions pour assurer la prévention et le traitement des agressions contre Pôle emploi ou son personnel
- porter plainte, au nom de Pôle emploi, pour tout acte ou tout fait intéressant la sécurité des biens et des personnes.

Section 9 - Délégués et dispositions diverses

Article 14 - Délégués :

§ 1 - Les délégués en matière de fonctionnement général, marchés, contrats, gestion immobilière

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations (DRAO)
- monsieur Marc-Antoine Chabot, directeur en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques (DAFGMR)
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations avec les élus (DSRE)
- madame Gaëtane Bernard, directrice des opérations au sein de la DRAO
- madame Fabienne Mouquet, directrice par intérim en charge de la gestion RH et pilotage au sein de la DRAPS
- madame Emmanuelle Leroy, directrice développement des parcours et accompagnement à la gestion RH de proximité au sein de la DRAPS

- madame Daniela Piras, directrice relations sociales, sante et conditions de travail au sein de la DRAPS
- monsieur Olivier Delporte, directeur adjoint management des risques, sûreté, sécurité au sein de la DAFGMR
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion au sein de la DAFGMR

§ 2 - Les autres délégataires en matière de fonctionnement général, marchés, contrats et gestion immobilière

- monsieur Yannick Szypulinski, adjoint à la direction des opérations en charge de l'offre de service au sein de la DDO
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance au sein de la DDO
- monsieur Denis Godmez, adjoint à la direction des opérations en charge de la performance et de la transformation au sein de la DDO
- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance, de l'IPR et de la coordination de projet au sein de la DSRE
- madame Aline Lemeret, adjointe DSRE en charge de la communication, de l'innovation et de la RSE
- monsieur Cyril Suquet, médiateur

§ 3 - Les délégataires responsables de services et responsables d'équipe en matière de fonctionnement général, marchés, contrats et gestion immobilière

- madame Sarah Charpentier, responsable de service relations sociales, au sein de la DRAPS
- madame Amandine Perez responsable de service santé et conditions de travail au sein de la DRAPS
- madame Valérie Hacq, responsable de service de la performance sociale et de la sécurisation au sein de la DRAPS
- madame Florence Hermel, responsable gestion et développement des parcours professionnels au sein de la DRAPS
- madame Valerie Hau, responsable de service gestion administrative et paie au sein de la DRAPS
- monsieur Thierry Hulloux, responsable de service gouvernance et appui juridique au sein de la DRAPS
- madame Karine Pecoul, responsable de service communication au sein de la DSRE
- madame Thérèse Salmon, responsable de service innovation et RSE au sein de la DSRE
- monsieur David Furmaniak, responsable de service pôle environnement de travail au sein de la DAFGMR
- monsieur Paulo Bica, responsable du service immobilier au sein de la DAFGMR
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux au sein de la DAFGMR
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance au sein du service immobilier au sein de la DAFGMR
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens au sein de la DAFGMR
- monsieur Hakim Bourbia ,responsable de service achats, approvisionnements au sein de la DAFGMR
- madame Françoise Parzysz, responsable d'équipe support, approvisionnements au sein de la DAFGMR
- madame Caroline Hue, responsable de service contrôle de gestion au sein de la DAFGMR
- monsieur Didier Parent, responsable des services investigations et Contrôle interne au sein de la DAFGMR
- monsieur Jacques Mitermique, responsable de service finances, comptabilité au sein de la DAFGMR
- monsieur Grégory Descatoire, responsable d'équipe support comptabilité au sein de la DAFGMR

- madame Séverine Veret, responsable du service réglementation indemnisation au sein de la DDO
- madame Nathalie Declercq, responsable de service entreprise, recrutements entreprises et approche sectorielle au sein de la DDO
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable de service dispositifs et moyens d'intervention au sein de la DDO
- madame Zohra Elbasri, responsable de service partenariats opérationnels au sein de la DDO
- madame Laurence Duprez, responsable de service cellule FSE au sein de la DDO
- monsieur Eric Meunier responsable de service prévention et lutte contre la fraude au sein de la DDO
- monsieur Jean-Claude Fernandes, responsable de service organisation du travail et déploiement de projets au sein de la DDO
- monsieur Samy Garbaa, responsable de service, pilotage, performance, études , statistiques et évaluations au sein de la DDO
- madame Corina Paris, responsable d'équipe support études et statistiques au sein de la DDO

§ 4 - Les délégataires approvisionneurs en matière de fonctionnement général, marchés et contrats

- madame Stéphanie Demagny, approvisionneur au sein de la DAFGMR
- madame Stéphanie Faihy, approvisionneur au sein de la DAFGMR
- madame Isabelle Pourrier, approvisionneur au sein de la DAFGMR
- madame Dorothée Ringeval, approvisionneur au sein de la DAFGMR
- monsieur Christophe Salingue, approvisionneur au sein de la DAFGMR
- monsieur Ramiro Leite, approvisionneur au sein de la DAFGMR

§ 5 - Les délégataires en matière de ressources humaines

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Marc-Antoine Chabot, directeur en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques
- madame Fabienne Mouquet, directrice par intérim en charge de la gestion RH et pilotage au sein de la DRAPS
- madame Emmanuelle Leroy, directrice développement des parcours et accompagnement à la gestion RH de proximité au sein de la DRAPS
- madame Daniela Piras, directrice relations sociales, sante et conditions de travail au sein de la DRAPS
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales au sein de la DRAPS
- madame Amandine Perez, responsable de service, santé et conditions de travail au sein de la DRAPS
- monsieur Thierry Hulloux, responsable de service gouvernance et appui juridique au sein de la DRAPS

§ 6 - Les délégataires en matière de décisions de sanction et décisions suite à recours et prestations en trop versées

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Gaëtane Bernard, directrice des opérations au sein de la DRAO
- monsieur Yannick Szypulinski, adjoint à la direction des opérations en charge de l'offre de service au sein de la DDO
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui et de la gouvernance DDO
- monsieur Denis Godmez, adjoint à la direction des opérations en charge de la performance et de la transformation au sein de la DDO

§ 7 - Les délégataires réglementation en matière de décisions de sanction et décisions suite à recours et prestations en trop versées

- madame Séverine Veret, responsable du service réglementation indemnisation au sein de la DDO
- monsieur Christian Carpentier, chargé de mission contentieux au sein de la DDO

- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux au sein de la DDO
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux au sein de la DDO
- madame Sabine Matton, juriste au sein du service appui juridique et contentieux au sein de la DDO

§ 8 - Les délégués en matière de transactions et de défense des intérêts de Pôle emploi en justice

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur en charge de l'administration, des finances, de la gestion et de la maîtrise des risques
- madame Gaëtane Bernard, directrice des opérations au sein de la DRAO
- monsieur Yannick Szygulinski, adjoint à la direction des opérations en charge de l'offre de service au sein de la DDO
- monsieur Denis Godmez, adjoint à la direction des opérations en charge de du service performance et de la transformation au sein de la DDO
- monsieur Olivier Delporte, directeur adjoint management des risques, sûreté, sécurité au sein de la DAFGMR

§ 9 - Les autres délégués en matière de transactions et de défense des intérêts de Pôle emploi en justice

- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administration, finances et gestion au sein de la DAFGMR
- monsieur Eric Coyette, directeur plateforme d'activités centralisées Villeneuve d'Ascq
- madame Carole Bigot, directrice plateforme d'activités centralisées St Fuscien
- madame Séverine Veret, responsable du service réglementation indemnisation au sein de la DDO
- monsieur Eric Meunier, responsable de service prévention et lutte contre la fraude au sein de la DDO
- madame Frédérique Arson, chargée de mission prévention et lutte contre la fraude au sein de la DDO
- monsieur Christian Carpentier, chargé de mission contentieux au sein de la DDO
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux au sein de la DDO
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux au sein de la DDO
- madame Sabine Matton, juriste au sein du service appui juridique et contentieux au sein de la DDO
- monsieur Thierry Hulloux, responsable de service gouvernance et appui juridique au sein de la DRAPS
- madame Valérie Bonzom, juriste au sein du service affaires juridiques au sein de la DAFGMR
- madame Margaux Fauchille, juriste au sein du service affaires juridiques au sein de la DAFGMR

Article 15 - Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégué et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France. Le délégué est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

On entend par « cadres dirigeants » les cadres dirigeants mentionnés à l'article 1.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et par « cadres supérieurs » les cadres visés à l'article 4.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et les agents soumis au décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de catégorie 4, filière management, directeurs territoriaux délégués et médiateurs.

Article 16 - Abrogation et publication

La décision HdF n° 2021-08 DS DR du 1er février 2021 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 15 mars 2021.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Hauts de France

Décision HdF n° 2021-15 DS Agences du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment les articles L.1233-66, L.5132-3, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5411-1, L.5411-2, L.5411-4, L.5411-6 et L.5411-6-1, L.5412-1 et L.5412-2, L.5422-4, L.5422-20, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-1, L.5426-1-2 et L.5426-2, L.5426-5 à L.5426-8, L.5426-8-1 à L.5426-8-3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26, R.5411-1, R.5411-17 et R.5411-18, R.5412-1, R.5412-4, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8, R.5426-10, R.5426-11, R.5426-15, R.5426-17 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2020-45 du 7 juillet 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi portant sur l'aide à la mobilité et la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2021-71 du 1er mars 2021 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 - Placement et gestion des droits

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, y compris l'inscription sur la liste et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription, de changement de catégorie ou appliquant la pénalité administrative, ainsi que les décisions de sanction à l'encontre des demandeurs d'emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 3 de l'article 5.

§ 2 - Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, y compris leur remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les décisions prises dans le cadre de dispositifs spécifiques d'accompagnement, notamment le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou le parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) proposé aux collaborateurs parlementaires, y compris le remboursement des allocations lorsqu'elles ont été en trop versées,
- 3) les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE),
- 4) les bons SNCF,
- 5) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi,
- 6) les sollicitations, accords sur devis et les bons de commande émis dans le cadre des marchés de service de formations professionnelles conventionnées.

§ 3 - Délégation est également donnée à l'ensemble des agents au sein des agences à l'effet de :

- procéder à l'inscription sur la liste de demandeurs d'emploi
- signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi

Article 2 - Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les conventions locales de subvention, portant sur les dispositifs locaux, après visa de la direction en charge du service partenariat de Pôle emploi Hauts de France, d'un montant inférieur à 20 000 euros et les actes y afférant, à l'exclusion de leur modification, de leur reconduction et de leur résiliation,
- 3) les autres conventions d'initiative locale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 4) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 25 000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 2 de l'article 5.

Article 3 - Prestations en trop versées

§ 1 - Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

§ 2 - Délégation est donnée à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées :

- dans la limite de 12 mois à l'ensemble des agents au sein des agences de Pôle emploi Hauts-de-France,
- dans la limite de 24 mois à l'ensemble des agents désignés aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5.

§ 3 - Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant (ou le solde restant dû) est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 4 - Pour les prestations autres que celles versées au titre de l'assurance chômage, délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2 et § 3 de l'article 5 à l'effet d'admettre en non-valeur des prestations en trop versées, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires désignés aux § 1, § 2 et § 3 au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant, monsieur Philippe Leclercq, expert IPR et indemnisation au sein de cette agence, bénéficie des mêmes délégations, à titre temporaire.

Article 4 - Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de l'agence ou à l'animation du service public local de l'emploi,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les décisions d'attribution de primes et indemnités des personnels placés sous leur autorité, conformément aux instructions édictées par la direction en charge de la gestion RH, ainsi que les approbations hiérarchiques de déplacement, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, pour les déplacements en France métropolitaine et en Belgique,
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 5 - Délégataires

§ 1 - directeurs d'agence

- madame Stephanie Peulevey, directrice de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Boucaux, directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk, directrice de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Benedicte Bourgot, directrice de l'agence pôle emploi d'Armentières
- monsieur Christophe Darras, directeur de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Perrine Manesse, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Olivier Marmuse, directeur de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Nathalie Duda, directrice au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Anne-Caroline Philippe, directrice de l'agence pôle emploi du Berck-sur-Mer
- monsieur Frédéric Timlelt, directeur de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Daens, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buisnière

- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dominique Ghys, directrice de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Karine Silvert, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Christelle Winter Abadie, directrice de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Corinne Baracassa, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Françoise Croissant, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Claudine Bourey, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Nadia Bouchefa, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Thierry Danhier, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Lynn Dehornoy, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Sandrine Lemaire, directrice de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- monsieur Bertrand Sesame, directeur de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Stéphanie Bacco, directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Agnes Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Karine Peixoto, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Virginie Cardot, directrice de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Youssef El Grimat, directeur au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Fabienne Lelong, directrice de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Naima Meddah, missionnée directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambresis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Karine Thorel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stephane Urbin, directeur de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Sylvie Maesele, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Manuela Pelliccia, directrice de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Hanen Dechaux, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Emmanuel Sergent, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Noeux-les-Mines
- madame Marie Christine Hazard, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe, directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Sebastien Treutenaere, directeur de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier

- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Catherine Moriaux, directrice de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Christelle Lacomblez, directrice de l'agence pôle emploi de Soissons
- monsieur Fabrice Balent, directeur de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Mickael Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyrille Lambert, directeur de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Dominique Leterme, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos

§ 2 - directeurs adjoints et responsables d'équipe

- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Stéphanie Bertrand, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Bruno Orgeart, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Lucie Coquille Vera, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amelie Lebeau, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- monsieur Jean Louis Cocquemot, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Celine Longo, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- monsieur Hervé Guidoux, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Antoine Eric , responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Benoît Degaille, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Nadia Kacer, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Adeline Hoesz, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- monsieur Ahlame Anetri, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leila Zidouri, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de d'Arras

- madame Christine Carnel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Marylene Masclet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Marlène Hamm, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Marie Laurence Davoine, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Karine Flahaut, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Anne Ducatel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Emilie Etienne, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Frédérique Honrado, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Alexandra Lebeau, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Sylvie Castelnot, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Béthune

- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Florence Husson, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eeckeloot, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Pascale Blondeel, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Christine François, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Stephanie Dujardin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Eric Descheyer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoit Denis, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Fabien Musy, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Rachel Carbonell, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Bertrand Doudoux, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny

- madame Sandrine Blanlard, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Fabienne Martin-Foyard, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Yolaine Lopes Gomes, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Elise Lecat, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Sophie Auclair, , responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Delphine Karponiez, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Anaïs Benoit Cornuejols, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Florence De Gheselle, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Isabelle Deruem, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Anne Magis, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- monsieur Jocelyn Deliencourt , responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Boy Sissoko, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Franck Wignolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valerie Dubuche, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Evelyne Foucras, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Denain

- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Isabelle Battel, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pauline Demuysère Chedin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Remy Jourdain, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Sabah Meraoumia, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur John Baugard, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Frédéric Werdin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Grand- Synthe
- madame Charlotte Fix, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Amelie Carlier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Julie Suquet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Sophie Lempieux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Haubourdin

- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Julie Canoen, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Marie-Paule Régnier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- monsieur Arnaud Guyonnet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- monsieur Julien Dewaele, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Sandrine Catez, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Corinne Hiblot, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Mustapha Mebirouk, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Nadège Deschamps, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Deborah Fernandez, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Anne Laure Sayart, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Maximilienne Dubruque, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Angélique Tincq, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare

- madame Chloé Jumelle, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Dorothée Delcroix, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- monsieur Michael Boquet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Thomas Betrancourt, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Delphine Deschamps, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Aurélie Camier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Zahira Hadjamar, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Julie Mouilleron, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marjorie Cailbeaux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Fatiha Betina, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Yasmina Moumarine, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Céline Toumi, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Ketty Noyelle, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Bettina Ferlin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Stéphanie Vanwongerghem, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Gaël Autin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Marie Hego, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lillers

- madame Roxane Tison, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Kelly Smet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Rudy Dole, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur David Mergherbi, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichettra Mon, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Marc Feuquières, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Karine Wielebski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Anne-Caroline Mouton, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Séverine Beha-Vebrugghe, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Isabelle Delemar, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Stéphanie Bertrand Delobel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Laurène Belurier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Françoise Pennors, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Noeux-les-Mines
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Noeux-les-Mines
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Noeux-les-Mines
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Noyon

- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Julie Theil, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Vincent Hovart, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Ouarda Assanane, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Eddie Vancompennolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Sophie Delobel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Emilie Wallois, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Céline Deregnaucourt, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Stéphanie Abdelli, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Claire Balent, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- monsieur François Eeckeloot, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Maxime Vasseur, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Virginie Marcinkowski, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Annissa Ahmed Amraoui, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Seclin

- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Sébastien Hantute, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Christine Choteau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Frédérique Lautret, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Sabreja, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Karine Lerigoleur, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Gobled, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Caroline Blain, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Charlotte Bonel, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Véronique Mucciante, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Sabah Azais, responsable d'équipe d'agence de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise

- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Sébastien Cordeau, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Anne Bourgeois, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Christine Ghesquiere, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos

§ 3 - référents métier

- monsieur Philippe Marseille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Abbeville
- madame Fanny Vibert Roulet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Abbeville
- madame Marie José Duquenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Dury
- madame Nathalie Segers, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Isabelle Cueille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoys
- madame Elise Lefebvre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoys
- madame Fabienne Hucleux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Tellier
- madame Cécile Gasnier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Louisa Reguida, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Isabelle Roulleau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Chrifa Chaib, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christelle Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Magalie Degrauwe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Hervé Luez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye-Aymeries
- madame Karine Mestdagh, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Delphine Leblanc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- monsieur Jean Christophe Guillemetz, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Valérie Gente, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Aline Cabotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Elisabeth De Roeck, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Veronique Beaugrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Anne Sophie Lengagne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Isabelle Delpouve, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Ludovic Delassus, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Corinne Lemire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Annie Marzac, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sylvaine Cazet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Stéphane Dessaint, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay
- madame Isabelle Legrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien

- madame Delphine Decuyper, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Nathalie Godin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Paul Grolez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Eric Labalette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Karine Smirne-Palyga, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Isabelle Trannoy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Olivier Mathius, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Blandine Néant, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur David Caillerez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Julie Patoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Laetitia Corbeaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Sylvie Fendorf, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Mélanie Souchet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur Escaut
- monsieur Nicolas Boullenois, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Philippe Fernandes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Mathilde Boukhelif, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Emmanuelle Bouvier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- monsieur Nicolas Dassonville, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Jean Yves Crapet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Christophe Bultez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Royer, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Rachel Smagghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Florence Merchez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Thierry Manceau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Dominique Sette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Christine Merie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eddy Mille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Ingrid Abrahamme, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Christine Hassen, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Murielle Rahou, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Arnaud Guenez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- monsieur Grégory Feuillet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Anne Givel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Valérie Vossaert, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Nohra Djema, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Lemort, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Séverine Duverger, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Sophie Giuliani, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Géraldine Roland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Fabrice Fleter, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Nicolas Lefebvre, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Armel Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon

- madame Caroline Fontaine, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur David Cresson, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Cécilia Hourdiau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau Cambrésis
- monsieur Jean Michel Kowalski, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sylvie Devincré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sophie Nigond, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- monsieur Christian Michon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Christophe Balcaen, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Meriem Abdesselam-Touileb, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marion Ferrare, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Jamel Bennaceur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie-Line Duthoit, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Ludovic Massein, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Laurence Ekollo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Virginie Hladky, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Frederik Croes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Caroline Flament Bouvignies, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Stéphanie Houzet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Pierre Guichard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Amandine Tillier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Schneider, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Coder Christelle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Sebastia Baldinu, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- monsieur Christian Germain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Stéphanie Vandezande, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Karine Patron, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Isabelle Terrache, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noeux-les-Mines
- madame Maggy Fichaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Sylvie Camier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Passavant, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Fabien Duflot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Marie Claude Arnoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Michael Lepage, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Amandes-Eaux
- madame Sylvie Ghysel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Nathalie Barmuta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Severine Andrieux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise

- madame Corynne Ancelle Dupuis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Sylvie Amblot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Fabrice Pincon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Julien Ostorero, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Frédéric Kosciuszko, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Mahée François, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sabrina Mallet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Leduc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Ingrid Verstraete, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Gwenaëlle Ludes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jean Michel Ranno, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyril Verhaeghe, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Pascaline Bruneau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Jacques Huet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Dieudonne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Demil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Cédric Taillez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Arnaud Dupriez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos

Article 6 - Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 7 - Abrogation et publication

La décision HdF n° 2021-12 DS Agences du 1er mars 2021 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve-d'Ascq, le 15 mars 2021.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision HdF n° 2021-16 DS PTF du 15 mars 2021

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des plateformes régionales de services et des activités centralisées

Le directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5412-1, L.5426-6, R.5312-25 et R.5312-26, R.5412-8, R.5426-11,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de son annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2020-45 du 7 juillet 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi portant sur l'aide à la mobilité et la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2021-71 du 1er mars 2021 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 - Placement et gestion des droits

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 8 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance

- chômage ou de tout autre tiers, y compris le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les décisions prises dans le cadre de dispositifs spécifiques d'accompagnement notamment le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou le parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) proposé aux collaborateurs parlementaires, y compris le remboursement des allocations lorsqu'elles ont été en trop versées,
 - 3) les bons de commande de prestations au bénéfice des demandeurs d'emploi.
 - 4) les sollicitations, accords sur devis, les bons de commande et ordres de service émis dans le cadre des marchés de service de formations professionnelles conventionnées

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées ci-dessus, bénéficiant, à titre temporaire et conformément aux consignes et organisation des activités au sein des plateformes, de la même délégation les personnes désignées aux § 3 et § 4 de l'article 8.

Article 2 - Prestations en trop versées

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 8 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou pour le compte d'un tiers et faire procéder à son exécution.

§ 2 - Délégation est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet d'accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées dans la limite de :

- 48 mois pour les personnes visées au § 1 de l'article 8
- 36 mois pour les personnes visées au § 2 de l'article 8
- 12 mois pour les personnes visées au § 4 de l'article 8

§ 3 - Délégation est donnée pour :

- 1) accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant est :
 - o inférieur ou égal à 650 euros pour les allocations, autres prestations et sommes versées pour le compte de l'assurance chômage pour les personnes désignées aux § 1, 2 et 4 de l'article 8
 - o inférieur ou égal à 5000 euros pour les autres prestations non versées au titre de l'assurance chômage, pour les personnes désignées aux § 1 et 2 de l'article 8
 - o inférieur ou égal à 2000 euros pour les autres prestations non versées au titre de l'assurance chômage pour les personnes désignées au § 4 de l'article 8.
- 2) admettre en non valeur des prestations en trop versées, irrécouvrables ou non recouvrées lorsque leur montant est :
 - o inférieur ou égal à 1000 euros pour les allocations, autres prestations et sommes versées pour le compte de l'assurance chômage pour les personnes désignées aux § 1, 2 et 4 de l'article 8
 - o inférieur ou égal à 5000 euros pour les autres prestations non versées au titre de l'assurance chômage pour les personnes désignées aux § 1 et 2 de l'article 8
 - o inférieur ou égal à 2000 euros pour les autres prestations non versées au titre de l'assurance chômage pour les personnes désignées au § 4 de l'article 8.

§ 4 - Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que, pour les § 1 et § 2, celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

§ 5 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 8 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer la pénalité administrative.

Article 3 - Demande de remboursement auprès des employeurs

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 8 à l'effet de :

- 1) signer les décisions concernant le remboursement d'allocations chômage au paiement desquelles sont condamnés les employeurs fautifs en cas de requalification du licenciement sans cause réelle et sérieuse, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail,
- 2) notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des allocations chômage dues par ces employeurs fautifs et faire procéder à son exécution,
- 3) les décisions concernant le remboursement d'aides et mesure en faveur des employeurs.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire, les personnes désignées au § 2 de l'article 8 à l'exclusion des actes relatifs à la contrainte.

Article 4 - Autres recouvrements

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 8 à l'effet de signer :

- l'ensemble des décisions relatives au recouvrement de créances autres que les allocations et prestations versées par Pôle emploi visées à l'article 1 et autres que celles visées aux articles 2 et 3 de la présente décision, engager et conduire les voies d'exécution y afférant
- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

Article 5 - Contentieux en matière de recouvrement

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 8 à l'effet de signer tout acte nécessaire pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente (y compris constituer avocat ou avoué), devant toute juridiction en demande et en défense, dans tout litige en matière de recouvrement des prestations, sommes et créances mentionnées aux articles 1, 2, 3 et 4.

Article 6 - Contrôle de la recherche d'emploi et recours

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées au § 5 de l'article 8 à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de retrouver un emploi, créer, reprendre ou développer une entreprise ou pour non-respect du projet de reconversion professionnelle.

§ 2 - Délégation est donnée à monsieur Denis Godmez, adjoint à la direction des opérations en charge du service performance et de la transformation en charge des plateformes à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement prise sur le fondement du § 1.

Article 7 - Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 8 à l'effet de :

- 1) signer tout acte et correspondance se rapportant aux activités des plateformes, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération et les décisions d'attribution de primes et indemnités du personnel placé sous leur autorité conformément aux instructions édictées par la direction en charge de la gestion RH, ainsi que, les ordres de mission, états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, pour les déplacements en France métropolitaine et en Belgique.
- 3) porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux seuls responsables d'équipe de production désignés aux § 2 et § 5 de l'article 8.

Article 8 - Délégués

§ 1 - la direction plateforme

- monsieur Eric Coyette, directeur plateforme d'activités centralisées Villeneuve d'ascq
- madame Carole Bigot, directrice plateforme d'activités centralisées St fuscien
- madame Hélène Wavelet, directrice de la plateforme démarche active de contrôle

§ 2 - Responsables d'équipe de production et référents métiers

- madame Agnès Morabito, responsable d'équipe de production au sein des activités centralisées
- monsieur Philippe Dussenne, responsable d'équipe de production au sein des activités centralisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe au sein des activités centralisées
- madame Nathalie Monflier, responsable d'équipe production au sein des activités centralisées
- monsieur François-Rémy Roesing responsable d'équipe de production au sein des activités centralisées
- monsieur David Carlier, responsable d'équipe de production au sein de la plateforme St Fuscien
- madame Maryvonne Payeux responsable d'équipe de production au sein des activités centralisées
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein des activités centralisées
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production des activités centralisées
- madame Isabelle Worms, référente métiers au sein des activités centralisées
- madame Sophie Vaquette, référente métiers au sein des activités centralisées
- madame Taous Belkalem, référente métiers au sein des activités centralisées
- madame Sabine Mouvaux, référente métier au sein des activités centralisées
- madame Virginie Boël, référente métiers au sein des activités centralisées

§ 3 - agents plateforme

- madame Samira Ait Ami, agent plateforme
- madame Chantal Andrieux, agent plateforme
- madame Anne Baudelot Ranson, agent plateforme
- monsieur Mehdi Bellyazid, agent plateforme
- madame Farida Betina, agent plateforme
- madame Sophie Bitot, agent plateforme
- madame Christèle Blondin, agent plateforme
- madame Mélanie Bollaert-Moreels, agent plateforme
- madame Noelle Bossu, agent plateforme
- madame Nolwenn Bossuyt, agent plateforme
- madame Anne Line Breuzon, agent plateforme
- madame Isabelle Brunel, agent plateforme
- madame Magali Candas, agent plateforme
- madame Aurélie Caractasanis, agent plateforme
- madame Christelle Carpentier, agent plateforme
- monsieur Hubert Causiaux, agent plateforme
- madame Fanny Chefdeville, agent plateforme
- madame Patricia Coget, agent plateforme
- madame marion Coyette, agent plateforme
- monsieur Eric De Meulemeester, agent plateforme
- madame Martine De Mil, agent plateforme
- madame Véronique De Sotomayor, agent plateforme
- madame Véronique Décobert, agent plateforme
- madame Ludivine Degand, agent plateforme
- madame Carine Deleplace, agent plateforme
- madame Elodie Delgove, agent plateforme

- madame Roxanne Delmer, agent plateforme
- monsieur Mariel Deloffre, agent plateforme
- monsieur Jérôme Delvallee, agent plateforme
- monsieur Thibaut Demade, agent plateforme
- madame Emma Denoyelle, agent plateforme
- madame Edith Derycke, agent plateforme
- madame Catherine Desante, agent plateforme
- madame Laura Deschodt, agent plateforme
- madame Hélène Desprez, agent plateforme
- madame Isabelle Deval, agent plateforme
- madame Stéphanie Dhalluin, agent plateforme
- monsieur Reynald Dos Santos, agent plateforme
- madame Christine Duchemin, agent plateforme
- madame Anne Charlotte Dumont, agent plateforme
- madame Pascale Evrard, agent plateforme
- monsieur Paul Famechon, agent plateforme
- madame Khadija Faridi, agent plateforme
- madame Lise Fauvel-Mizon, agent plateforme
- madame Agathe Fay, agent plateforme
- madame Brigitte Ferg, agent plateforme
- madame Agnès Gabez, agent plateforme
- madame Clotilde Gehringer, agent plateforme
- madame Emmanuelle Glorieux, agent plateforme
- madame Caroline Goeman, agent plateforme
- monsieur Jean Guillien, agent plateforme
- madame Marjorie Haquette, agent plateforme
- madame Christine Hercheux, agent plateforme
- madame Marie-hélène Herlemont, agent plateforme
- madame Emilie Heyze, agent plateforme
- madame Siham Hournir, agent plateforme
- madame Anne Houvenaghel, agent plateforme
- madame Arminda Inacio, agent plateforme
- madame Carine Joly, agent plateforme
- madame Halima Kaabali, agent plateforme
- monsieur Abdou Kansab, agent plateforme
- monsieur Michel Kedziora, agent plateforme
- madame Soria Laieb, agent plateforme
- madame Marine Laignier, agent plateforme
- madame Stéphanie Lambert, agent plateforme
- madame Sylvie Lamoot, agent plateforme
- monsieur José Langlet, agent plateforme
- madame Christelle Lathuiliere, agent plateforme
- madame Virginie Lecomte, agent plateforme
- madame Josselyne Legrand, agent plateforme
- madame Emmanuelle Leleux, agent plateforme
- madame Isabelle Loffredo, agent plateforme
- monsieur Jean-Philippe Maillet, agent plateforme
- monsieur Laurent Malaclet, agent plateforme
- madame Dominique Marchant, agent plateforme
- madame Michèle Margeri, agent plateforme
- monsieur Antony Martos, agent plateforme
- madame Isabel Mauricio, agent plateforme
- madame Rera Messah, agent plateforme
- madame Nadine Monnaert, agent plateforme
- madame Véronique Nemitz, agent plateforme
- madame Béatrice Paluch, agent plateforme
- madame Sabrina Pavy, agent plateforme

- madame Montserrat Pelayo, agent plateforme
- monsieur Antoine Perel, agent plateforme
- madame Armelle Poissonieragent plateforme
- monsieur Laurent Poissonnier, agent plateforme
- monsieur Rudy Pollet, agent plateforme
- madame Sophie Potier, agent plateforme
- madame Aline Prud'homme, agent plateforme
- madame Jenny Prudhomme, agent plateforme
- madame Aurélie Quelderie; agent plateforme
- madame Alexandrine Reteau, agent plateforme
- madame Bernadette Rigaux, agent plateforme
- madame Peggy Saintot, agent plateforme
- madame Fabienne Slomienski, agent plateforme
- monsieur Rodolphe Standaert, agent plateforme
- madame Monique Tabary, agent plateforme
- madame Ludivine Testart, agent plateforme
- madame Nathalie Tiercelin, agent plateforme
- madame Chantal Torres, agent plateforme
- monsieur Aymar Tsila, agent plateforme
- madame Nathalie Vaquez, agent plateforme
- madame Florence Vaste, agent plateforme
- madame Marie-Claude Verrier, agent plateforme
- madame Annie Wantiez, agent plateforme
- madame Laurence Wattecamp, agent plateforme
- monsieur Thomas Zelichowski, agent plateforme
- madame Leslie Ziemichod, agent plateforme
- monsieur Samuel Zolla, agent plateforme

§ 4 - agents contentieux

- monsieur Samuel Ameloot, gestionnaire contentieux
- madame Delphine Berton, gestionnaire contentieux
- madame Océane Blondé, gestionnaire contentieux
- monsieur Stéphane Carpentier, gestionnaire contentieux
- monsieur Patrick Chastan, gestionnaire contentieux
- madame Daphné Desloges Bedier, gestionnaire contentieux
- madame Melinda Detrain, gestionnaire contentieux
- monsieur David Donnez, gestionnaire contentieux
- monsieur Charly Donze, gestionnaire contentieux
- madame Danièle Garnier, gestionnaire contentieux
- madame Sibylle Giloteaux, gestionnaire contentieux
- madame Catherine Hennerez, gestionnaire contentieux
- madame Nadine Joniak, gestionnaire contentieux
- madame Laetitia Kotecky, gestionnaire contentieux
- madame Priscillia Leclercq, gestionnaire contentieux
- madame Sandrine Lorek, gestionnaire contentieux
- madame Michèle Marche, gestionnaire contentieux
- monsieur Jérôme Martin, gestionnaire contentieux
- madame Maëlle Monneveux, gestionnaire contentieux
- madame Elisabeth Nguyen, gestionnaire contentieux
- madame Aurélie Piéton, gestionnaire contentieux
- madame Sophie Playoult, gestionnaire contentieux
- madame Stéphanie Rackelboom, gestionnaire contentieux
- monsieur Bruno Roumaneix, gestionnaire contentieux
- madame Gina Saracino, gestionnaire contentieux
- madame Isabelle Toupet, gestionnaire contentieux
- monsieur Jean-Marc Turpyn, gestionnaire contentieux
- monsieur Mathias Vanraes, gestionnaire contentieux

§ 5 - Délégués en charge de la démarche active de contrôle visés à l'article 6

- monsieur Eric Coyette, directeur plateforme d'activités centralisées Villeneuve d'Ascq
- madame Carole Bigot, directrice plateforme d'activités centralisées St Fuscien
- madame Hélène Wavelet, directrice de la plateforme démarche active de contrôle
- monsieur Smail Dhamene, responsable d'équipe de production au sein de la plateforme démarche active de contrôle
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de production au sein de la plateforme démarche active de contrôle
- monsieur Gérald Rogiez, responsable d'équipe de production au sein de la plateforme d'activités centralisées

Article 9 - Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limites des attributions des délégués et sauf précision contraire, à titre permanent pour l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France. Le délégué est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 10 - Abrogation et publication

La décision HdF n° 2021-03 DS PTF du 1er février 2021 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 15 mars 2021.

Frédéric Danel,
directeur régional
de Pôle emploi Hauts de France

Décision PES n° 2021-04 DS DR du 15 mars 2021

Délégation de signature de la directrice de Pôle emploi services au sein de l'établissement

La directrice de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, L. 5424-2, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26, R.5412-1, R.5412-5, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8 à R.5426-11,

Vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, modifié par le règlement (CE) n° 988/2009,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2020-34 du 17 août 2020 du directeur général de Pôle emploi relative à l'actualisation des seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2021-49 du 29 janvier 2021 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir au directeur de Pôle emploi services,

Vu la décision n° 2021-71 du 1er mars 2021 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2021-84 du 11 mars 2021 portant délégation de signature du directeur général à la directrice de Pôle emploi services concernant les conventions de gestion visées à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Décide :

Section 1 - Fonctionnement général

Article 1 - Correspondances, congés, autorisations d'absence et approbations hiérarchiques de déplacement

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions, les correspondances et notes internes à Pôle emploi services se rapportant aux activités des services :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Suzanne Amaral Martins, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Mériam Belarbi, référente métiers agence Croix Nivert
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Nafissa Bendaoud, référente métiers agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Marc Cabrera, auditeur service prévention et lutte contre la fraude
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- madame Nathalie Certain, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Caroline Chaouat, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Yasmina Cloarec, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Jérôme Dautriat, auditeur service prévention et lutte contre la fraude

- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Fanny Delmaere, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Sébastien Desort, chargé d'appui réglementaire
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Arona Diop, Directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Carole Durier, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Fourmond, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Kadija Houmaoui, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable de service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Rahma Kabir, chargée d'appui réglementaire
- monsieur Djamel Kadi, référent métiers agence Croix Nivert
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers agence Croix Nivert
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Elodie Odounlami, chargée d'appui réglementaire
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique

- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métier service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Valérie Verdière, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les instructions et notes au réseau de Pôle emploi services et les correspondances avec les partenaires institutionnels de Pôle emploi :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement

- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable de service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale

- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

§ 4 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les approbations hiérarchiques de déplacement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les autorisations d'utiliser un véhicule dans le respect de l'instruction interne relative aux déplacements :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merkelbagh, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire

- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable de service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

Section 2 - Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 - Achat de fournitures et de services

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à

l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion et à monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines (pour l'intérim et la formation), à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT à madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique, en matière d'achat de fournitures et services et à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, en matière de sécurité.

Article 3 - Marchés de travaux

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée à madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Article 4 - Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Article 5 - Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom de la directrice de Pôle emploi services, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 - Ressources humaines

Article 6 - Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines, à l'effet de signer au nom de la directrice de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de catégorie 4, filière management et médiateurs.

Section 4 - Recouvrement

Article 7 - Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations mentionnées à l'article 5-III de la loi susvisée n° 2008-126 du 13 février 2008, majorations de retard y afférentes et autres sommes dues à titre de sanction ainsi que les contributions et sommes dues au titre du contrat de sécurisation professionnelle visées aux articles L. 1233-66 et L. 1233-69 du code du travail, y compris les contributions, cotisations, majorations et autres sommes devant être versées au guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) ou au titre de l'emploi d'ouvriers

et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, ainsi qu'au titre de l'emploi d'artistes du spectacle, de salariés expatriés,

- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 4 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,

§ 4 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référent métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintes, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, agent du service gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruelo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

§ 5 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 6 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Demebele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Article 8 - Contraintes

§ 1 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso

- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintes, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Section 5 - Décisions sur recours et décisions de sanction

Article 9 - Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 et 8 de la présente décision, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs

Article 10 - Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, les décisions sur les recours hiérarchiques formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 et 8 de la présente décision, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon responsable du service contentieux

Article 11 - Recours hiérarchiques préalables obligatoires

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas de fausse déclaration ou d'absence de déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou en vue d'obtenir ou de maintenir le revenu de remplacement constitutive d'une fraude.

Article 12 - Décisions de sanction

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à l'effet de prendre, au nom de la directrice de Pôle emploi services, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de la personne visée au § 1 du présent article, est bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude

Section 6 - Plaintes, contentieux et transactions

Article 13 - Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines et à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant Pôle emploi services.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, de monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines, de monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique.

Article 14 - Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi,
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs,
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations,
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques,
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux,
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui réglementaire et applicatif,
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable du service appui applicatif et réglementaire,
- madame Kadija Houmaoui et monsieur Christophe Fourmond, juristes du service appui applicatif et réglementaire,
- madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux,

à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 15 - Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations,
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques,
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Marie Ange Jouvenod Manon, responsable du service contentieux,
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui réglementaire et applicatif,
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable du service appui applicatif et réglementaire,
- madame Kadija Houmaoui et monsieur Christophe Fourmond, juristes du service appui applicatif et réglementaire,
- madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux,

à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant la direction de Pôle emploi services, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 16 - Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de Pôle emploi services, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de Pôle emploi services porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de catégorie 4, filière management et médiateurs, qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 17 - Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant Pôle emploi services, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion,

- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations,
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques,
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux,
- madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux

Article 18 - Transactions

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom de la directrice de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom de la directrice de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 10 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie Ange Jouvenod Manon, responsable du service contentieux, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom de la directrice de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

Section 7 - Missions spécifiques

Article 19 - CATS AER ATS

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives au bénéfice des accords de cessation d'activité des travailleurs salariés (CATS), des allocations équivalent retraite complémentaire (AER-C) et des allocations équivalent retraite de remplacement (AER-R) dues aux anciens salariés du secteur public, des allocations transitoires de solidarité de complément (ATS-C) et des allocations transitoires de solidarité de remplacement (ATS-R) dues aux anciens salariés du secteur public.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

Article 20 - Salariés expatriés

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à l'ouverture du droit à allocation, au titre du régime des expatriés ou du régime général, aux salariés expatriés ainsi qu'aux demandeurs d'emploi inscrits et indemnisés en France partant rechercher un emploi dans un autre pays membre.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Aïssatou Balde, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clotilde Mouniapin-Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

§ 3 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent à la décision par laquelle Pôle emploi services a statué sur ces droits.

§ 4 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations,
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 21 - Conventions de gestion

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à la facturation et au recouvrement des sommes dues au titre des conventions de gestion de l'article L.5424-2 du code du travail.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Caroline Chaouat, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Sophie Chung, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Bruno Pereira, agent du service conventions employeurs publics

§ 3 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent au recouvrement visé au § 1er du présent article.

§ 4 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à l'instruction des demandes de conventions de gestion et à la migration des dossiers en provenances des employeurs publics.

§ 6 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Olivia Frank, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Richard Mollenthiel, agent du service conventions employeurs publics
- madame Claire Van Der Meulen, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Jean-Philippe Yvonnet, agent du service conventions employeurs publics

Article 22 - Missions dans le cadre des règlements communautaires n° 883/2004 et n° 987/2009

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- répondre aux demandes d'information émanant des institutions compétentes des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre des règlements communautaires (CE) n° 883/2004 et n° 987/2009, portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale pour toutes les questions relatives au chômage,
- participer aux échanges de messages entre ces institutions à travers l'émission et la réception de documents électroniques structurés intitulés SEDS et à la délivrance des documents portables U1 et E 301,
- traiter les demandes ou questions relatives à la mise en œuvre des dispositions relatives à la totalisation des périodes d'assurance. Les directions régionales de Pôle emploi doivent transmettre à Pôle emploi services toutes les demandes de délivrance du document portable U1 ou SED U 002, lesquelles sont transmises par Pôle emploi services auprès de l'organisme européen compétent,
- émettre les formulaires européens intitulés « SEDs U002 », « document portable U1 » et « formulaire E301 » sur demande d'un Etat membre ou sur demande personnelle d'un intéressé (demandeur d'emploi ou non),
- assurer également la gestion des recours formés par les destinataires de ces formulaires ainsi que les contentieux qui y sont afférents,
- assurer le suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre du maintien du droit à prestation,
- assurer le suivi administratif des demandeurs d'emploi partant à la recherche d'un emploi dans un autre Etat membre de l'Union européenne et procéder au paiement des allocations qui leur sont dues pendant la période de maintien des droits prévue par les règlements (CE) susvisés,
- entreprendre les démarches nécessaires au recouvrement de l'indu en cas de paiement indu de tout ou partie de ces allocations,
- assurer le suivi administratif des demandeurs d'emploi inscrits en France, en provenance d'un Etat membre et recherchant un emploi en France en communiquant des messages d'information à l'institution européenne d'origine compétente.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Aïssatou Balde, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées.

§ 4 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 5 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 60 mois.

§ 5 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 4, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 7 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords

d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 48 mois.

§ 7 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 6, sous une forme permanente :

- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale

§ 8 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 9 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 6 mois.

§ 9 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 8, sous une forme permanente :

- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Aïssatou Balde, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 10 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 11 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de remise des allocations ainsi que sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 11 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 10, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 12 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 13 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de remise des allocations ainsi que sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 13 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 12, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 14 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 15 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, gérer le contentieux afférent à la mise en œuvre du règlement communautaire.

§ 15 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 14, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 16 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 17 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées par Pôle emploi services et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage indûment versées.

Concernant les travailleurs frontaliers au sens des règlements communautaires susvisés, Pôle emploi services reçoit mission, dans les conditions et limites fixées par les règlements européens susvisés, de :

- formuler les demandes de remboursement d'allocations de chômage versées par Pôle emploi à ces travailleurs auprès des institutions compétentes des Etats membres d'emploi et assurer le suivi de ces demandes ;
- recevoir l'ensemble des demandes de remboursement d'allocations de chômage à la charge de Pôle emploi formulées par les institutions compétentes des Etats membres de résidence et de procéder aux remboursements dus.

§ 17 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 16, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Aïssatou Balde, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 18 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 19 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, pour les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 3 et 4.

§ 19 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 18, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale

Article 23 - Intermittents du spectacle (Annexes 8 et 10)

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, statuer sur les droits à prestations au titre des annexes 8 et 10 au règlement annexé à la convention d'assurance chômage, ou le cas échéant au titre du régime général.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod

- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Mériam Belarbi, référente métiers agence Croix Nivert
- madame Nafissa Bendaoud, référente métiers agence Croix Nivert
- monsieur Djamel Kadi, référent métiers agence Croix Nivert
- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers agence Croix Nivert
- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marion Affagard, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Karim Amziane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Radhia Bajguar, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Anthony Barat, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Baret, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jessica Barthelemi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mattia Baud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Chantal Bellanger, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dora Beltaif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Morgane Ben Ali, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Florence Bijasson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Binet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Dior Bobantshio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Bordeaux, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Keira Boudjenane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatna Boudrag, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Malik Bouhalfaya, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Rabia Bousnina, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Emilie Brun, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christelle Charmot, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Carine Charpentier, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Roselyne Childerique, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Chrétien, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Coja, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Côme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nathalie Coutat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Maryline Da Costa, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Clément Debauve, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Frédérique Delorme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kethy Dely, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Alexandre Demange, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Angélique Dikranian, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Fathia Drif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laly Duarte, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elisa Duplan, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Duterme, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Régine Enette, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fadhila Fettal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Valérie Fournel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Franck Gallay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laurence Gerbasi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Manuella Godeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gunsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Djamila Hamdaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Hamoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Hoareau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Imqilqane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karen Joaquim, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandra Kabengele, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Leslie Kadi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Lalo, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Yvon Launay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Lefevre, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Leguyader, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Béatrice Leray, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Christophe Loyez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Line Maniga, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marjorie Marine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Stéphane Martin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fouzia Mediouna, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sébastien Meira, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Samia Menai, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Mendil, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Céline Messaoudene, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Tatiana Messi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Moge, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fella Mohand, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Morin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Moïse Moustin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Claire Mouthon, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadia Nafir, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylviane Naquin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stella Ngoma, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cédrine Nicolas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Raphaël Obadia, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Onestas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Corinne Onkara, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Annick Ozias, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Reine Pato, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Pernoud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sophie Pierrat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Kévin Priez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Armelle Renaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laure Rezaire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marinette Samson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magali Schlappi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Seranne, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sammy Smaani, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Yasmina Taleb, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mariam Tandjigora, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Tarrano, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jacqueline Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Koniba Traore, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Innocentia Turrel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Benoît Ung, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dany Vansielegem, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Célia Vinci, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sarah Adibert, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert

- madame Dounia-Lamya Aboulainine, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Vanessa Accadbleb, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rêve Olivia Afui Cisse, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Bouchra Atba Benatba, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Peggy Bena, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Sylvie Beauvillain, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Nadia Belfekir, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Emmanuel Bencatel, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Malika Ben-Hammadi, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Cécile Benet, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Hanane Bentaleb, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Laurent Bernadac, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Sylvain Bernat, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Sokhna Diarra Beye, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Claire Blanchaud, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Ndembo Boueya, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Lila Brahmi, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Thibault Caloin, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Christophe Casaubon, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Norbert Choignard, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Nino Chubinidze, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Melek Civil, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Fatima Diop, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Louis Divoux, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Jérémia Dodo, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Agnès Dusanier, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed El Madiouni, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Clotilde Elmacin, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Melissa Fernandes, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Amaury Gaillard, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Antoine Gerboin, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Ludivine Gonzva, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Elisabeth Hiernaux, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Bruno Huguen, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Héléne Ibanez, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Nabil Karbal, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Hakima Kiniklis, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Niokoro Konate, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Corinne Kouakou, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Fatoumata Lah, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Merill Malenbe, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Christine Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Enguerran Marty, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Gaetan Mamavi, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Gilles Mech, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Yerline Micourt, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rosemonde Moucheront, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Henri Moudio Djombi, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Claire Okom Garcia, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rachida Ouazar, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rolio Marinah Pepin, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Gabriel Pereira, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Séverine Pereira, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Lucie Pernet, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Svetla Petcova, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Camesuze Pierre, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert

- madame Padmini Pravinchandra, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Exilda Pumarejo, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Maëlle Quere, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Cassandra Regent, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Khelifa Sadi, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Clotilde Sinet, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Sandra Spinek, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Carol Ann Tanquin, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Cédric Tanguy, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Sabin Tossou Cocou, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Gisèle Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Valérie Tutundjian Vartan, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Marc Tursis, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Françoise Vidal Granry, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Valeska Visionneau, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Guy Zaouche, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées.

§ 4 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 5 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 60 mois.

§ 5 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 4 sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 7 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 48 mois.

§ 7 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 6 sous une forme permanente :

- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod

- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert

§ 8 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 9 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 6 mois.

§ 9 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 8 sous une forme permanente :

- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Mériam Belarbi, référente métiers agence Croix Nivert
- madame Nafissa Bendaoud, référente métiers agence Croix Nivert
- monsieur Djamel Kadi, référent métiers agence Croix Nivert
- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers agence Croix Nivert
- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marion Affagard, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Karim Amziane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Radhia Bajguar, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Anthony Barat, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Baret, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jessica Barthelemi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mattia Baud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Chantal Bellanger, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dora Beltaif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Morgane Ben Ali, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Florence Bijasson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Binet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dior Bobantshio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Bordeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Keira Boudjenane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatna Boudrag, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Malik Bouhalfaya, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Rabia Bousnina, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Emilie Brun, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christelle Charmot, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Carine Charpentier, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Roselyne Childerique, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Chrétien, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Coja, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Côme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nathalie Coutat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Maryline Da Costa, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Clément Debauve, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Frédérique Delorme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kethy Dely, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Alexandre Demange, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Angélique Dikranian, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Drif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laly Duarte, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elisa Duplan, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Duterme, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Régine Enette, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fadhila Fettal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Valérie Fournel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Franck Gallay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laurence Gerbasi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Manuella Godeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gonsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Djamila Hamdaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Hamoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Hoareau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Imqilqane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karen Joaquim, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandra Kabengele, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Leslie Kadi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Lalo, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Yvon Launay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Lefeuvre, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Leguyader, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Béatrice Leray, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Christophe Loyez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Line Maniga, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marjorie Marine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Stéphane Martin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fouzia Mediouna, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sébastien Meira, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Samia Menai, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Mendil, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Céline Messaoudene, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Tatiana Messi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Moge, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fella Mohand, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Morin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Moïse Moustin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Claire Mouthon, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadia Nafir, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylviane Naquin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stella Ngoma, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Christine N’Guyen, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Cédrine Nicolas, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- monsieur Raphaël Obadia, conseiller en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Caroline Onestas, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Corinne Onkara, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Annick Ozias, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Reine Pato, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Elodie Pernoud, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Sophie Pierrat, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- monsieur Kévin Priez, conseiller en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Armelle Renaud, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Laure Rezaire, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Marinette Samson, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Magali Schlappi, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Aurélie Seranne, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- monsieur Sammy Smaani, conseiller en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Yasmina Taleb, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Mariam Tandjigora, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- madame Caroline Tarrano, conseillère en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, conseiller en gestion des droits de l’agence études droits et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, conseiller en gestion des droits de l’agence études droits et paiement

- madame Nouha Tiguemounine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jacqueline Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Koniba Traore, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Innocentia Turrel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Benoît Ung, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dany Vansielegthem, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Célia Vinci, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sarah Adibert, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Dounia-Lamya Aboulainine, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Vanessa Accadbleb, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rêve Olivia Afui Cisse, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Bouchra Atba Benatba, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Peggy Bena, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Sylvie Beauvillain, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Nadia Belfekir, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Emmanuel Bencatel, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Malika Ben-Hammadi, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Cécile Benet, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Hanane Bentaleb, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Laurent Bernadac, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Sylvain Bernat, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Sokhna Diarra Beye, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Claire Blanchaud, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Ndembo Boueya, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Lila Brahmi, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Thibault Caloin, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Christophe Casaubon, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Norbert Choignard, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Nino Chubinidze, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Melek Civil, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Fatima Diop, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Louis Divoux, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Jérémia Dodo, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Agnès Dusanier, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed El Madiouni, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Clotilde Elmacin, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Melissa Fernandes, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Amaury Gaillard, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Antoine Gerboin, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Ludivine Gonzva, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Elisabeth Hiernaux, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Bruno Huguen, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Hélène Ibanez, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Nabil Karbal, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Hakima Kiniklis, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Niokoro Konate, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Corinne Kouakou, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Fatoumata Lah, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Merill Malenbe, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Christine Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Enguerran Marty, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert

- monsieur Gaetan Mamavi, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Gilles Mech, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Yerline Micourt, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rosemonde Moucheront, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Henri Moudio Djombi, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Claire Okom Garcia, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rachida Ouazar, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Rolio Marinah Pepin, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Gabriel Pereira, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Séverine Pereira, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Lucie Pernet, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Svetla Petcova, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Camesuze Pierre, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Padmini Pravinchandra, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Exilda Pumarejo, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Maelle Quere, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Cassandra Regent, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Khelifa Sadi, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Clotilde Sinet, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Sandra Spinek, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Carol Ann Tanquin, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Cédric Tanguy, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Sabin Tossou Cocou, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Gisèle Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Valérie Tutundjian Vartan, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Marc Tursis, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Françoise Vidal Granry, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Valeska Visionneau, conseillère en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- monsieur Guy Zaouche, conseiller en gestion des droits de l'agence Croix Nivert
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 10 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 11 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros,
- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros,
- procéder à une remise de dette lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 11 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 10 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 12 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 13 du présent article à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros,
- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros,
- procéder à une remise de dette lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 13 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 12 sous une forme permanente :

- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Mériam Belarbi, référente métiers agence Croix Nivert
- madame Nafissa Bendaoud, référente métiers agence Croix Nivert
- monsieur Djamel Kadi, référent métiers agence Croix Nivert

- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers agence Croix Nivert
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 14 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 15 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, signifier les contraintes sur trop-perçus prestations et aides, et procéder aux assignations ou injonctions de payer.

§ 15 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 14 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 16 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 17 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, pour les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 3 et 4.

§ 17 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 16, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement

- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert

Article 24 - Mandataires sociaux

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions par lesquelles il est statué sur la reconnaissance du statut de salarié des dirigeants, mandataires sociaux et associés, au regard de la réglementation de l'assurance chômage,
- prendre les décisions relatives à l'ouverture du droit à allocation pour les personnes pour lesquelles a été menée l'étude de reconnaissance du statut de salarié des dirigeants, mandataires sociaux et associés, et procéder le cas échéant au paiement de la première échéance.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1er sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Marion Affagard, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Karim Amziane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Radhia Bajguar, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Anthony Barat, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Baret, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jessica Barthelemi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mattia Baud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Chantal Bellanger, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dora Beltaif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Morgane Ben Ali, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Florence Bijasson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Binet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dior Bobantshio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Bordeaux, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Keira Boudjenane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatna Boudrag, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Malik Bouhalfaya, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Rabia Bousnina, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Emilie Brun, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christelle Charmot, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Carine Charpentier, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Roselyne Childerique, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Chrétien, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Magalie Cointe Malherbe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Coja, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Côme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nathalie Coutat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Maryline Da Costa, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Clément Debauve, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Frédérique Delorme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kethy Dely, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Alexandre Demange, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Angélique Dikranian, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Drif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laly Duarte, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elisa Duplan, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Duterme, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Régine Enette, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fadhila Fettal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Valérie Fournel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Franck Gallay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laurence Gerbasi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Manuella Godeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gonsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Djamila Hamdaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Hamoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Julie Hoareau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Imqilqane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karen Joaquim, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandra Kabengele, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Leslie Kadi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Lalo, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Yvon Launay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Lefeuvre, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Leguyader, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Béatrice Leray, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelynne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Fabien Lorigoux, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Christophe Loyez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Line Maniga, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marjorie Marine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Stéphane Martin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fouzia Mediouna, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sébastien Meira, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Samia Menai, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Mendil, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Céline Messaoudene, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Tatiana Messi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Moge, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Fella Mohand, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Morin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Moïse Moustin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Claire Mouthon, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadia Nafir, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylviane Naquin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stella Ngoma, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cédrine Nicolas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Raphaël Obadia, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Onestas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Corinne Onkara, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Annick Ozias, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Reine Pato, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Pernoud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sophie Pierrat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Kévin Priez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Armelle Renaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laure Rezaire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marinette Samson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magali Schlappi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Seranne, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sammy Smaani, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Yasmina Taleb, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mariam Tandjigora, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Tarrano, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Nicolas Thomino, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jacqueline Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Koniba Traore, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Innocentia Turrel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Benoît Ung, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dany Vansielegem, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Célia Vinci, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

§ 3 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent aux décisions visées au § 1er du présent article.

§ 4 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 25 - Allocation des travailleurs indépendants

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- statuer sur les demandes d'allocation des travailleurs indépendants (ATI),

- saisir dans l'applicatif dédié les éléments de décision permettant le premier paiement des allocations dues. Les paiements, les autres décisions, de même que les recours et contentieux afférents à ces autres décisions demeurent assurés au niveau régional.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clotilde Mouniapin-Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

Article 26 - Mission de prévention et lutte contre la fraude demandeur d'emploi relative au contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, assurer l'ensemble des opérations de prévention et de lutte contre la fraude demandeur d'emploi s'agissant du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude

§ 3 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour mettre en œuvre les conséquences afférentes aux constatations effectuées par le service prévention et lutte contre la fraude, procéder au recouvrement des prestations indûment versées et statuer sur les demandes de délais de remboursement y afférent.

§ 4 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- madame Laetitia Abbès, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Günsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

§ 5 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, assumer l'ensemble du contentieux y afférent, y compris le contentieux visant au recouvrement des prestations indûment versées et le contentieux résultant de la fraude.

§ 6 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 27 - Aides à l'emploi ou à l'embauche

§ 1 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des aides à l'emploi ou à l'embauche pour le compte de Pôle emploi, et pour le compte de l'Etat,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions visées au présent article,

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Gouijane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

§ 3 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées par Pôle emploi services et, dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte de l'Etat.

§ 4 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs

- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise ou sur les demandes d'admission en non-valeur relatives aux aides indûment versées par Pôle emploi services pour le compte de Pôle emploi, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 6 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 7 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 8 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise ou sur les demandes d'admission en non-valeur relatives aux aides indûment versées par Pôle emploi services pour le compte de Pôle emploi, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 8 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 7 sous une forme permanente :

- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 9 - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 10 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent aux décisions visées au § 1er du présent article.

§ 10 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 9 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Section 8 - Divers

Article 28 - Production au passif des entreprises en procédure collective

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso

- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintes, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Article 29 - Abrogation

La décision PES n° 2021-01 DS DR du 1er février 2021 est abrogée.

Article 30 - Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 15 mars 2021.

Catherine Adnot-Mallet,
directrice de Pôle emploi services

Décision PES n° 2021-05 DS Dépense du 15 mars 2021

Délégation de signature de la directrice de Pôle emploi services au sein de l'établissement en matière d'opérations de dépense et de recette

La directrice de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2019-15 du 12 février 2019 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 - Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merkelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

Article 2 - Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique

Article 3 - Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 - Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice de Pôle emploi services, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

Article 5 - Abrogation

La décision PES n° 2021-02 DS Dépense du 1er février 2021 est abrogée.

Article 6 - Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 15 mars 2021.

Catherine Adnot-Mallet,
directrice de Pôle emploi services

Décision PES n° 2021-06 DS IPR du 15 mars 2021

Délégation de signature de la directrice de Pôle emploi services à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par les articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

La directrice de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-10, L. 5422-20, L. 5426-1-1, L.5426-8-3, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu, ensemble, le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la décision n° 2021-71 du 1er mars 2021 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 - Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le régime d'assurance chômage, en particulier les articles 46 et 46 bis du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations intervenues pendant la période de référence servant au calcul du revenu de remplacement mentionnée au § 3 de l'article 12 des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'article 46 bis des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre du § 3 de l'article 9 du règlement d'assurance chômage dans les deux cas visés au § 3 de l'article 46 bis du règlement d'assurance chômage.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi

- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Mériam Belarbi, référente métiers agence Croix Nivert
- madame Nafissa Bendaoud, référente métiers agence Croix Nivert
- monsieur Djamel Kadi, référent métiers agence Croix Nivert
- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers agence Croix Nivert
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale

Article 2 - Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le régime d'assurance chômage, en particulier le § 4 de l'article 46 bis du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre du régime d'assurance chômage ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration,

établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Emmanuel Beaufrère, directeur de l'agence Croix Nivert
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Fatnassi, directeur adjoint de l'agence Croix Nivert
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Louis Chevallier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Philippe Garrigo, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Guillaume Jach-Taillandier, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Souleymane Konate, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- monsieur Ary Loial, responsable d'équipe agence Croix Nivert
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Mériam Belarbi, référente métiers agence Croix Nivert
- madame Nafissa Bendaoud, référente métiers agence Croix Nivert
- monsieur Djamel Kadi, référent métiers agence Croix Nivert
- monsieur Thierry Le Brech, référent métiers agence Croix Nivert
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 3 - Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard dans le paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 4 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard dans le paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 200 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintes, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruelo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Article 4 - Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 18 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 9 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 5 - Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

Article 6 - Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, et le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais,
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des

procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référent métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 7 - Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et

limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 18 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 3 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 9 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs

§ 4 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 5 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamossset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruelo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 8 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 7 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 6 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs

§ 8 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom de la directrice de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 3 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Carine Durand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Souad Lekert, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Houmou Traore, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 8 - Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 9 - Abrogation

La décision PES n° 2021-03 DS IPR du 1er février 2021 est abrogée.

Article 10 - Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 15 mars 2021.

Catherine Adnot-Mallet,
directrice de Pôle emploi services

